

Les eaux tarnaises Mont Roucous candidates au rachat de Quézac



(Crédits : Quézac)

Le P-dg des Eaux de Mont Roucous, Jean-Claude Lacaze, est entré en négociation exclusive avec le groupe Nestlé Waters en vue de racheter l'eau gazeuse de Quézac. L'annonce a été faite le 10 mars, suite au comité d'entreprise extraordinaire sur le site de l'usine lozérienne.

La Société des eaux de Mont Roucous (Lacaune, 81), contrôlée par la holding familiale Nerios Groupe, présidée par Jean-Claude Lacaze, s'est portée acquéreur des eaux de Quézac (Ispagnac, 48). Le dirigeant est entré en négociation exclusive avec le groupe Nestlé Waters, propriétaire de la société lozérienne, pour deux mois. L'information a été donnée le 10 mars, suite à un comité d'entreprise extraordinaire dans les locaux de l'usine lozérienne.

Nouveaux investissements

L'une des annonces majeure est que « *Jean-Claude Lacaze est prêt à payer cash l'acquisition de Quézac* », indique un représentant syndical. Aujourd'hui, « *la société réalise un chiffre d'affaires de 30 M€* », précise-t-il.

Autres annonces de source syndicale : le candidat à la reprise envisagerait d'accroître de 400 000 € le budget communication et marketing autour de la marque Quézac (ce budget serait actuellement de 1,1 M€). Jean-Claude Lacaze investirait également 300 000 € dans l'outil industriel dès son arrivée.

Des mesures sociales à venir

Le projet du repreneur potentiel impose une réduction importante des effectifs : 23 salariés devraient quitter l'entreprise lozérienne qui compte actuellement 53 CDI et « *une dizaine de personnes intérimaires à l'année* ».

« *Il n'y aura pas de licenciements secs, indique le représentant syndicat. Les salariés de plus de 58 ans devraient bénéficier d'un congé de mobilité. Les autres pourront bénéficier d'un accord de mobilité qui a déjà été signé avec le groupe Nestlé Waters. Ce dernier doit créer 150 postes sur le site de la source Perrier, à Vergèze (30).* »

Un sujet semble plus problématique : la diminution de la rémunération des salariés de l'entreprise. « *M. Lacaze souhaite que les salaires soient ramenés au niveau des accords de la branche des Eaux, soit 30 % de moins que nos salaires actuels*, indique un représentant de la CGT.

Le groupe Nestlé va dénoncer l'accord collectif afin que les représentants du personnel négocient « *les termes d'une compensation financière* » pendant le deux prochains mois.

À noter qu'il ne s'agit pas du premier projet de rachat de l'usine Quézac. Au printemps 2015, le groupe Nestlé Waters était déjà en négociation exclusive avec Éric Besson, propriétaire des Sources du Pestrin (Meyras, 07). Mais le 28 mai 2015, dans un communiqué, le groupe agroalimentaire annonçait l'arrêt de ce processus de négociation.

La Société des eaux de Mont Roucous produit 115 M l. d'eau et réalise un chiffre d'affaires de 33 M€ en 2015 (28,3 M€ en 2014).

Par Marie Corbel | 10/03/2016